Producteurs et productrices acéricoles du Québec
Fédération des producteurs forestiers du Québec

Forêts
DE CHEZ NOUS

VOL. 31, Nº 3 | **SEPTEMBRE 2019**
SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

SPÉCIAL
CHASSE

ÉQUIPEMENT
POUR UNE PARTIE DE CHASSE MÉMORABLE… ET CONFORTABLE

ACÉRICULTURE ET FAUNE
LES SECRETS D'UNE COLOCATION HARMONIEUSE

DATACER
automation d'érablière

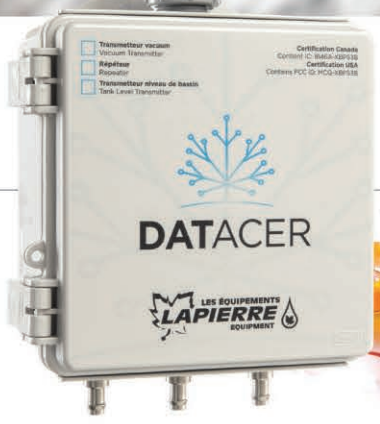

TOUJOURS À L'AFFÛT

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE LE PLUS PUISSANT

DATACER permet une surveillance constante de votre érablière. Les différents types de transmetteurs sans fil transmettent les données via des ondes radio à un contrôleur autonome qui collige et traite les informations 24/7.

DATACER ONLINE vous donne accès gratuitement, où que vous soyez, à toutes les données sur vos appareils fixes et mobiles.

IC FC AGRÉÉ

Radio certifié par Industrie Canada et la Federal Communications Commission (FCC)

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE
99, rue de l'Escale, Saint-Ludger, Beauce, QC G0M 1W0
www.elapierre.com | 819 548-5454

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE EQUIPMENT

201224

VOL. 31, Nº 3 | **SEPTEMBRE 2019**
SUPPLÉMENT DE
LA TERRE DE CHEZ NOUS

ÉDITEUR
La Terre de chez nous
L'Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien, bur. 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
450 679-8483
magazines@laterre.ca
www.laterre.ca

DIRECTEUR
Charles Couture

COMITÉ DIRECTEUR
Serge Beaulieu (PPAQ)
Hélène Normandin (PPAQ)
Marc-André Côté (FPFQ)
Pierre-Maurice Gagnon (FPFQ)

RÉDACTEUR EN CHEF
Serge Labrosse

CHEF DE PUPITRE
Julie Desbiens

JOURNALISTE
Étienne Dupuis
Bernard Lepage
Johanne Martin

CORRECTION-RÉVISION
Marielle Bouthyette
Anne Felteau

COLLABORATEURS
Caroline Cyr
Josée Lalande
Martin Pelletier
Marc-André Rhéaume

CONCEPTION GRAPHIQUE
La Terre de chez nous
Judith Boivin-Robert

DIRECTRICE DE PRODUCTION
Brigit Bujnowski

INFOGRAPHIE
Céline Dupras, Geneviève Gay,
Dana Labonté, Chantal Lafond,
Nancy Litjens

PUBLICITÉ
pub@laterre.ca

REPRÉSENTANTS
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Daniel Lamoureux, poste 7265
Sans frais : 1 877 237-9826

TIRAGE ET ABONNEMENTS
1 877 679-7809

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1180-4270

PHOTO PAGE COUVERTURE
Shutterstock

PROCHAINE PARUTION
6 novembre 2019

DATE DE RÉSERVATION PUBLICITAIRE
9 octobre 2019

MATÉRIEL PUBLICITAIRE
16 octobre 2019

Ce magazine est publié quatre fois par année. Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

SEPTEMBRE 2019

Producteurs et productrices acéricoles du Québec

Fédération des producteurs forestiers du Québec

Forêts DE CHEZ NOUS

SOMMAIRE

PRODUCTION
QUAND LE CERF SE SERT...
À lire en page 19

ÉDITORIAUX
4 C'EST UN RENDEZ-VOUS!
6 JOUER SON RÔLE DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTUALITÉS
8 ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE DES PPAQ/ TROIS NOUVEAUX ACÉRICULTEURS DE LA RELÈVE
9 EXCELLENTE RÉCOLTE DE SIROP D'ÉRABLE EN 2019
10 BILAN DU CONGRÈS DE LA FPFQ À ORFORD/DES DÉFIS À L'HORIZON POUR LE GOUVERNEMENT LEGAULT/ JEAN-PIERRE DANSEREAU, LAURÉAT 2019 – PRIX HENRI-PAUL-GAGNON
11 VISITE DU MINISTRE PIERRE DUFOUR
12 UNE CAUSE COMMUNE : PETER DEMARSH SE BATTAIT POUR LES PRODUCTEURS

PRODUCTION
16 ACÉRICULTURE ET FAUNE : LES SECRETS D'UNE COLOCATION HARMONIEUSE
19 QUAND LE CERF SE SERT...

ÉQUIPEMENT
22 POUR UNE PARTIE DE CHASSE MÉMORABLE... ET CONFORTABLE

RECHERCHE
28 BOUCHONS DE BARILS ET ENTENTE CALIFORNIENNE

ÉDITORIAL

C'EST UN **RENDEZ-VOUS!**

Le 17 septembre prochain, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) commenceront la traditionnelle tournée automnale des régions. Jusqu'au 16 octobre, nous visiterons chacun des 12 syndicats acéricoles régionaux. Ce sera l'occasion de discuter de plusieurs enjeux importants pour les acériculteurs et acéricultrices. Que vous soyez un producteur acéricole avec contingent, sans contingent ou simplement un passionné d'acériculture, vous êtes bienvenu à nos rencontres d'information.

Comme plusieurs le savent peut-être, les tournées régionales sont essentielles au fonctionnement des PPAQ. Elles nous permettent de créer un espace de rencontre, de dialogue et de débat avec les acériculteurs. Nous profitons de ce moment pour comprendre les préoccupations de nos acériculteurs et orienter le travail des dirigeants et des administrateurs.

SERGE BEAULIEU
PRÉSIDENT DES PRODUCTEURS
ET PRODUCTRICES ACÉRICOLES DU QUÉBEC

Cet automne, nous discuterons, entre autres, de la réforme du règlement sur le contingentement. Il est impératif de simplifier ce règlement et de revenir à l'objectif des PPAQ d'ajuster l'offre à la demande pour notre produit. Nous échangerons également sur la conformité à l'entente californienne sur le plomb, sur le fonctionnement des laboratoires centralisés et sur l'orientation marché (*market-driven*) que prend notre organisation. D'ailleurs, si nous voulons atteindre nos objectifs de vente, les producteurs acéricoles doivent prendre en compte les besoins des consommateurs.

Par ailleurs, neuf syndicats acéricoles tiendront leur assemblée générale annuelle au même moment que les tournées régionales. Ces assemblées des régions sont un lieu propice pour partager des informations, se renseigner et débattre sur les enjeux régionaux qui vous touchent directement. Les producteurs acéricoles pourront adopter des résolutions qui seront ensuite débattues lors de l'assemblée semi-annuelle des PPAQ du 15 novembre.

C'est aussi l'occasion de renouveler les conseils d'administration et de recruter de nouveaux visages. Si vous avez envie de faire progresser l'acériculture, si vous aimez le travail d'équipe, si vous êtes à l'écoute de vos collègues producteurs et que vous êtes disponible pour participer à des rencontres et vous impliquer en général, c'est le temps de vous lancer. Je vous invite à vous informer auprès de vos syndicats locaux au sujet des procédures d'élections.

Notre organisation est représentative et démocratique. Or, sans la participation des producteurs et productrices acéricoles, nous ne pouvons pas fonctionner pleinement et répondre à leurs besoins. Toutefois, attention, vous pourriez attraper la piqûre de l'implication et devenir un jour président d'un syndicat régional ou même président des PPAQ, qui sait!

La RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE

« Je lis La Terre de chez nous parce que c'est le seul hebdomadaire qui parle vraiment d'agriculture. »

Sylvain Ricard
Producteur d'oeufs bio de Lanaudière

J'♥LaTerre, je lis LaTerre.

Fondée en 1929
La Terre
DE CHEZ NOUS

ÉDITORIAL

JOUER SON RÔLE DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les propriétaires forestiers du monde entier sont interpellés par la lutte contre les changements climatiques.

D'une part, leurs boisés subiront les effets des modifications de notre climat. La migration d'espèces végétales envahissantes et de nouveaux insectes ravageurs, l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles dévastant les forêts et l'accroissement des périodes de sécheresse en sont déjà des exemples frappants. Ce constat appelle des modifications dans les recommandations des ingénieurs forestiers sur les interventions sylvicoles à préconiser, la sélection des plants à reboiser et la gestion du territoire forestier.

D'autre part, les propriétaires forestiers disposent des actifs pour contribuer à la séquestration de carbone. Bien que les moyens de comptabiliser cette contribution fassent l'objet de débats entre experts, il est acquis que les arbres emmagasinent du carbone en grandissant et en émettent au cours de leur décomposition.

Pour être efficaces dans cette lutte contre les changements climatiques, les politiques de soutien aux propriétaires forestiers devront cependant tenir compte des caractéristiques des forêts privées.

1. L'afforestation, c'est-à-dire le reboisement de terrains non forestiers, présente un potentiel de séquestration de carbone limité sur le territoire privé québécois en raison des superficies disponibles (un constat qui peut s'avérer différent dans d'autres pays). À l'inverse, l'accroissement du stock forestier des forêts existantes grâce à des interventions sylvicoles appropriées présente un meilleur potentiel. En d'autres mots, la sylviculture peut permettre d'accroître le volume de bois à l'hectare dans les forêts dans une période donnée, et cette augmentation doit constituer un gain dans un bilan de carbone.

2. La récolte des forêts présentant un risque de destruction est essentielle afin d'éviter que celles-ci deviennent émettrices de carbone à la suite d'un feu ou d'une épidémie d'insectes. L'actuelle épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, touchant 14 % du territoire de la forêt privée en 2018, est un bon exemple. Il est donc nécessaire de récolter les arbres en perdition, de les transformer en produits forestiers et de reboiser les sites touchés afin d'obtenir un gain dans le bilan de carbone.

3. Le morcellement du territoire forestier et non forestier en des dizaines de milliers de propriétés exige une formule d'agrégation des gains de séquestration de carbone, simple pour chacun des propriétaires, mais crédible pour les autorités responsables de cette comptabilité. Il est irréaliste de penser que chacun des propriétaires participera directement au marché du carbone. À cet égard, nous pouvons compter sur l'expérience de la certification forestière pour nous dicter quoi faire et ne pas faire. Au Québec, les propriétaires forestiers disposent aussi d'organisations pouvant être fort utiles dans cette démarche.

4. Le soutien financier gouvernemental pour réaliser des travaux sylvicoles chez les propriétaires forestiers devra être maintenu, voire augmenté, pour accroître cette lutte contre les changements climatiques. Voilà 50 ans que le gouvernement du Québec investit dans la mise en valeur des forêts privées. Aujourd'hui, un nouvel objectif de séquestration de carbone s'ajoutera à ce travail sur le terrain.

La prise en compte de ces éléments demande de meilleurs échanges entre la communauté scientifique étudiant les changements climatiques, les autorités gouvernementales définissant les politiques pour y faire face et les représentants des propriétaires forestiers détenant une connaissance de la réalité du terrain. Autrement, les protocoles de séquestration de carbone marginaliseront le travail des dizaines de millions de propriétaires forestiers de partout dans le monde.

La Fédération des producteurs forestiers du Québec, la Fédération canadienne des propriétaires de boisés et l'Alliance internationale pour la foresterie familiale poursuivront les représentations à leur échelle pour sensibiliser les autorités à cette question.

PIERRE-MAURICE GAGNON
PRODUCTEUR ET PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

PARTENAIRE
PROGRAMME
AVANTAGES
UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

PAS DE STRESS

À CHAQUE RENDEZ-VOUS, ON S'ENGAGE À VOUS LIVRER LES 4 PROMESSES QUI FONT DE NOTRE RÉSEAU UN LEADER MONDIAL.

PRIX SANS STRESS

Point S offre le juste prix sur les pneus neufs, rechapés, industriels et agricoles ainsi que l'entretien et la gestion des pneus de vos véhicules de tous les jours. Et vous savez d'avance combien l'entretien de votre véhicule va vous coûter.

SERVICE D'URGENCE 24H/24, 7J/7

Point S sait que votre temps est précieux. C'est pourquoi Point S vous offre un service d'urgence 24h/24, 7j/7, même les jours fériés.*

Appelez 1 866 SOS-PNEU

TRANSPARENCE EN TOUS POINTS

Rien ne sera fait sur votre véhicule ou équipement sans que vous soyez informé et que vous ayez donné votre accord.

SERVICE APRÈS-VENTE GARANTI

*Point S prend soin de ses clients. Le service après-vente garanti comprend le resserrage des roues et la recherche des causes de vibration et d'usures inégales sans frais supplémentaires**.*

point S
POIDS LOURD

1 866 SOS-PNEU
POINT-S.CA

*Offre valide chez les détaillants participants seulement. **La recherche des causes et vibrations et d'usures inégales comprend un maximum d'une heure de recherche sans frais sur l'achat de vos pneus neufs chez l'un des détaillants Point S. Offre valide chez les détaillants participants. Point S se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre en tout temps et sans préavis.

189221

ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE DES **PPAQ**

Les 11 300 acériculteurs et acéricultrices du Québec sont conviés à l'assemblée générale semi-annuelle de leur organisation, qui aura lieu le 15 novembre 2019 à l'hôtel Universel Best Western de Drummondville. Cette journée se veut un moment de discussion et de réflexion pendant lequel plusieurs questions seront débattues. Tous les producteurs acéricoles détenant du contingent recevront une invitation par la poste cet automne. Pour plus de détails, visitez le *ppaq.ca*.

TROIS NOUVEAUX **ACÉRICULTEURS** DE LA RELÈVE

Le 1er août dernier, trois jeunes de moins de 40 ans ont obtenu du contingent pour la production de sirop d'érable. Effectivement, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont procédé, pour une quatrième année d'affilée, au tirage au sort pour l'attribution de 40 000 entailles de contingent acéricole destiné à la relève. Ces jeunes pourront ainsi démarrer leur entreprise et détenir du contingent. Ils intégreront la mise en marché collective du sirop d'érable et contribueront au développement des régions du Québec.

Rappelons que, selon les règles établies, les PPAQ octroient annuellement du contingent pour 40 000 entailles afin d'encourager la relève. Cette année, 247 dossiers étaient admissibles au tirage, et les demandes provenaient de toutes les régions du Québec. Depuis 2016, 180 345 entailles ont été octroyées à 25 entreprises de la relève par tirage au sort annuel. Sachez que 40 000 entailles seront de nouveau attribuées à l'été 2020. Pour plus de détails, suivez la page Facebook des PPAQ ou rendez-vous sur leur site, *ppaq.ca*.

Le tirage a eu lieu en présence de Simon Trépanier, directeur général des PPAQ, Alexis Cormier, représentant de la FRAQ, Luc Goulet, premier vice-président des PPAQ, et Bobby Lim, de la firme comptable Blain Joyal Charbonneau.

EXCELLENTE RÉCOLTE DE SIROP D'ÉRABLE EN 2019

Les 7 400 entreprises acéricoles que compte le Québec ont produit un total de 159 millions de livres de sirop d'érable au printemps 2019. Une saison jugée excellente par plusieurs! Un printemps tardif et froid a ébranlé bon nombre d'acériculteurs mais, en fin de compte, les érables ont coulé à flots avec un rendement moyen par entaille de 3,43 livres de sirop. La palme du meilleur rendement par entaille va à la région de la Montérégie avec 4,15 livres! Fort d'un total de 48 millions d'entailles, le Québec est le leader mondial en acériculture et produit 90 % du sirop canadien. D'ailleurs, les exportations canadiennes de produits de l'érable ont connu une hausse de 5 % en un an seulement, passant de 101 millions de livres en 2017 à 106 millions de livres en 2018. De bonnes nouvelles pour le secteur acéricole, qui a le vent dans les voiles!

RÉCOLTE DE SIROP D'ÉRABLE AU QUÉBEC (2009-2019)

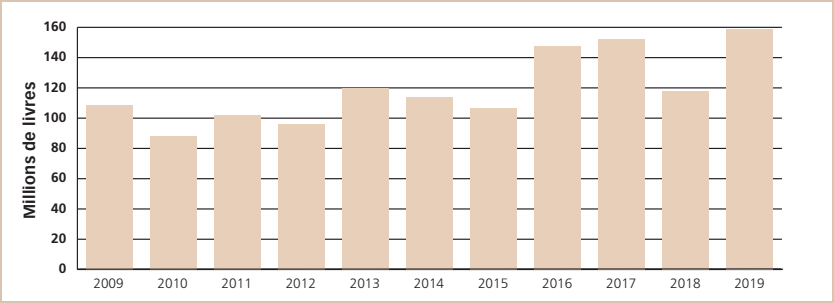

PLASTICA
Le spécialiste des barils pour le sirop d'érable
DEPUIS 1990
Baril Évolution^MD
Baril Fusion Laser^MD
plasticamorneau.com
1 888 854-2303
193352

BILAN DU CONGRÈS DE LA FPFQ À ORFORD

Lors de son congrès annuel tenu à Orford les 6 et 7 juin, la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) a offert une journée de conférences fort intéressante avec des ateliers qui ont permis aux administrateurs et aux participants de perfectionner leurs compétences liées aux représentations politiques, à la négociation, à la prise de parole, aux contrats de mise en marché, aux médias et aux qualités qu'il faut avoir en tant qu'administrateur.

DES DÉFIS À L'HORIZON POUR LE **GOUVERNEMENT LEGAULT**

Réunis en assemblée générale annuelle durant le congrès, les délégués des producteurs forestiers de toutes les régions du Québec se sont interrogés sur les orientations du gouvernement Legault quant à la protection et à la mise en valeur des forêts privées québécoises.

Si l'on sait qu'une bonne gestion des forêts peut permettre d'atteindre plusieurs objectifs à la fois, les représentants des propriétaires forestiers ont réitéré l'importance de pouvoir miser sur l'éducation, le soutien professionnel et les mesures incitatives pour favoriser l'évolution des pratiques forestières, les réglementations devant plutôt servir de garde-fou contre les pratiques abusives.

L'accroissement du financement du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, le financement de plans d'aménagement forestier bonifiés pour inclure l'information sur les milieux naturels à protéger, et une fiscalité municipale encourageant la mise en valeur des potentiels sylvicoles ainsi que la rémunération des services environnementaux apparaissent comme des nécessités pour répondre aux attentes de tous.

JEAN-PIERRE DANSEREAU, LAURÉAT 2019 – **PRIX HENRI-PAUL-GAGNON**

Jean-Pierre Dansereau, directeur général du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec de 2011 à 2018 et directeur général de la Fédération des producteurs forestiers du Québec de 2001 à 2011, a reçu le prix Henri-Paul-Gagnon lors du banquet tenu durant le congrès de la FPFQ. Parmi ses principales réalisations, M. Dansereau s'est beaucoup impliqué dans les comités qui ont mené à la création du nouveau régime forestier québécois. De plus, grâce à ses efforts, les propriétaires forestiers et les organismes syndicaux qui les représentent ont pu conserver leur droit d'exercer une mise en marché collective du bois au Québec.

Tant pour ces réalisations que pour ses autres mandats comme directeur général, M. Dansereau a été défini comme un rassembleur et un bon communicateur. Cet ingénieur forestier de formation est reconnu dans le domaine de la forêt privée pour sa capacité à synthétiser et à vulgariser des enjeux complexes. Il a été un porte-parole crédible auprès des propriétaires forestiers et des organismes du secteur.

Jean-Pierre Dansereau reçoit le prix Henri-Paul-Gagnon 2019 des mains du premier vice-président et du président de la FPFQ, Gaétan Boudreault et Pierre-Maurice Gagnon.

VISITE DU MINISTRE PIERRE DUFOUR

Le 9 juillet dernier, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, s'est rendu dans un boisé privé à La Baie pour annoncer la reconduction du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées. La FPFQ se réjouit de cette annonce qui, pour trois ans, garantit un investissement de 28,5 M$ par année. Le président de la FPFQ, Pierre-Maurice Gagnon, ainsi que des représentants du secteur forestier et des élus étaient présents.

Concrètement, le programme assurera la stabilité du soutien financier gouvernemental destiné aux travaux sylvicoles en forêt privée. Cette aide est nécessaire pour prévoir des investissements sylvicoles présentant une faible rentabilité financière pour un propriétaire forestier, mais générant des retombées importantes pour la collectivité.

François Tremblay, député de Dubuc, Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, et Pierre-Maurice Gagnon, président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec, étaient réunis pour l'annonce de la reconduction du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées.

MERCI À NOS **PARTENAIRES**

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires, et spécialement nos partenaires majeurs, pour leur appui au congrès 2019. Pour voir le congrès en images, consultez *foretprivee.ca*.

résolu Produits forestiers

Domtar

ACTUALITÉ

UNE CAUSE COMMUNE : PETER DEMARSH SE BATTAIT POUR LES PRODUCTEURS

Peter deMarsh comprenait pourquoi les propriétaires de boisés devaient s'organiser et comment ils devaient s'y prendre.

GEORGE FULLERTON
TRADUIT ET ADAPTÉ DE L'ARTICLE « COMMON CAUSE » DE L'*ATLANTIC FORESTRY REVIEW,* MAI 2019

J'ai rencontré Peter deMarsh pour la première fois au début des années 1980, lors d'une assemblée annuelle de l'Office de commercialisation SNB, qui est chargé de représenter les producteurs forestiers privés du sud du Nouveau-Brunswick. Il prononçait alors un discours à titre de président de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick.

Ma tante Muriel et mon oncle John Anderson avaient été des membres actifs du Mouvement étudiant chrétien du Canada, à Toronto, tout comme les parents de Peter, Roy et Edna (Roy était alors pasteur de l'Église unie de la rue Bathurst). La proximité de nos familles m'a incité à me présenter à Peter, et nous sommes devenus de très bons amis.

J'ai parlé à ma tante Muriel après avoir appris la mort de Peter dans l'écrasement d'un avion de la compagnie Ethiopian Airlines, survenu en mars dernier. Elle m'a dit que quiconque grandissait dans la maisonnée deMarsh était exposé dès son plus jeune âge aux principes de justice sociale, économique et environnementale.

J'aimais taquiner Peter au sujet de notre lien torontois, mais son cœur était surtout attaché à un boisé familial de Salmon Beach, dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Au moment où nous avons renoué contact, j'avais décroché un contrat de courte durée avec l'Office de commercialisation YSC, qui représente les propriétaires de lots boisés privés des comtés de York, de Sunbury et de Charlotte. Peter y occupait le poste de directeur. Il m'est apparu qu'il possédait des compétences excep-

tionnelles en leadership. Il était parvenu à établir un consensus entre les sept offices de commercialisation, dont les personnalités, les intérêts et les programmes étaient diversifiés. Il manifestait une profonde passion pour ce travail et comprenait parfaitement le besoin de créer une cohésion afin d'atteindre les objectifs communs des propriétaires de lots boisés et de l'ensemble des Néo-Brunswickois ruraux. Peter ne ménageait aucun effort, rencontrant des représentants du gouvernement et de l'industrie forestière qui, parfois, semblaient marginaliser les propriétaires de lots boisés. Il restait calme dans les moments difficiles, mais ne renonçait jamais à ses principes.

NE JAMAIS CÉDER

Pendant que j'étais agent de communication à l'Office de commercialisation SNB, j'ai eu l'occasion d'assister à de nombreuses réunions et activités auxquelles Peter participait. J'ai continué d'admirer non seulement ses qualités de leader, mais aussi sa volonté de sortir des sentiers battus.

Peter a dirigé une manifestation de propriétaires de lots boisés à Campbellton, où le cabinet McKenna se réunissait. Il voulait attirer l'attention sur l'idée du gouvernement de réduire la portée de la Loi sur les terres de la Couronne, accordant une priorité au bois des forêts privées dans l'approvisionnement des usines. Peter n'a jamais cédé sur ces dispositions législatives visant à protéger l'accès aux marchés.

Lorsque la possibilité m'a été offerte de travailler pour la Société des terres confiées à la communauté du Nouveau-Brunswick, j'ai notamment accepté ce poste parce que Peter avait participé à sa fondation et siégeait à son conseil, aux côtés d'un groupe éclectique de personnes associées aux propriétaires de lots boisés et aux organismes agricoles et de conservation. Mon raisonnement était le suivant : « Si deMarsh est impliqué, ça veut dire que c'est important. »

À L'ÉCHELLE LOCALE ET DANS LE MONDE ENTIER

À la fin des années 1980, Peter a commencé à se retirer des activités quotidiennes de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick. Il a alors dirigé une partie de son énergie vers la formation de la Fédération canadienne des propriétaires de boisés. Une fois ce groupe bien établi, en 1990, il s'est penché sur un certain nombre de dossiers de compétence fédérale, notamment en matière d'impôt sur le revenu, de transfert intergénérationnel et de changements climatiques.

« J'ai appris de Peter que les problèmes et les enjeux sont les mêmes pour les propriétaires forestiers et de boisés partout dans le monde. Il a aidé les propriétaires de lots boisés à s'organiser, afin de créer un organisme qui parle d'une seule et même voix. Peter ne voyait pas ses efforts comme du développement forestier. Pour lui, il s'agissait davantage de développement rural. Ce qui le passionnait, c'était d'appuyer les gens pour qu'ils concrétisent leur vision et fassent croître leurs capacités et leurs talents », explique Marc-André Côté, directeur général de la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Peter s'est impliqué à l'échelle mondiale dans le but de résoudre les enjeux de justice économique et environnementale qui touchent les petits propriétaires de lots boisés. Il a été l'un des dirigeants qui ont créé l'Alliance internationale pour la foresterie familiale en 2002.

« J'ai fait la connaissance de Peter il y a 15 ou 20 ans et j'ai rapidement compris que les gens et les organismes que nous représentions partageaient les mêmes préoccupations concernant leurs boisés », relate Keith Argow, président de la National Woodland Owners Association des États-Unis.

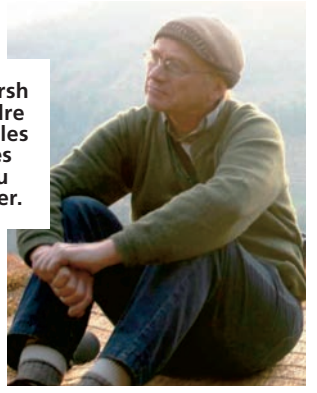

Peter deMarsh voulait rendre autonomes les propriétaires de boisés du monde entier.

À titre de président de la Fédération canadienne, Peter rédigeait une chronique pour le magazine *National Woodlands*, diffusé aux propriétaires forestiers américains. Il avait compris que les gens du monde entier partageaient les mêmes besoins en ce qui concerne leurs boisés, et il a eu l'inspiration et la motivation requises pour réunir les propriétaires au sein d'organisations locales, provinciales, nationales et internationales afin d'améliorer leur sort.

CONNAISSANCES ET PERSPECTIVES

Directrice générale de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick depuis trois ans, Susannah Banks n'avait jamais rencontré Peter avant son entrée en poste. « Il a été l'une des toutes premières personnes à communiquer avec moi après que j'ai accepté ce poste. Il m'a invitée à l'appeler chaque fois que j'avais besoin de renseignements sur un dossier. J'avoue que je me suis prévalue de son offre à maintes reprises et que ses connaissances et sa perspicacité se sont

avérées d'une valeur inestimable. Peter s'est également rendu disponible lorsque je rencontrais des députés et d'autres politiciens. Il m'a impressionnée par son approche. Il savait comment faire valoir des points cruciaux qui permettaient d'orienter la discussion », souligne Susannah Banks.

Lors de l'assemblée générale annuelle 2018 de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick, j'ai écouté avec grand intérêt Peter faire une présentation sur les enjeux mondiaux interpelant les propriétaires forestiers. À l'heure du dîner, j'ai remarqué qu'il y avait un siège vide à côté de lui et je m'y suis rapidement assis pour que nous puissions rattraper le temps perdu, partager nos histoires familiales et échanger sur notre travail respectif.

Je n'ai pas toujours été d'accord avec les décisions de Peter, mais j'ai éprouvé un profond respect pour son éthique, son enthousiasme et son dévouement. Je le considère comme un mentor important. J'ai attaché une grande importance à ses conseils. Il me manquera beaucoup.

CONTRIBUEZ AU **PRIX COMMÉMORATIF** PETER-DEMARSH

Le Prix commémoratif Peter-deMarsh a été créé pour pouvoir célébrer l'héritage de Peter et poursuivre son important travail de deux façons :

- **des bourses pour des étudiants diplômés canadiens ou étrangers admissibles** qui mènent des recherches dans une université canadienne sur le développement communautaire rural, les associations de propriétaires de boisés ou le rôle des propriétaires de boisés pour aider à résoudre les enjeux locaux, nationaux et internationaux en matière d'égalité, de développement et de durabilité de l'environnement.
- **du soutien financier** pour aider des représentants d'organismes communautaires canadiens ou étrangers à participer à des conférences internationales sur le développement des collectivités rurales par la foresterie.

Pour contribuer au Prix commémoratif Peter-deMarsh, trois possibilités s'offrent à vous :

1. Faites un don par le biais de *GoFundMe.com* en recherchant la page de Peter deMarsh.
2. Envoyez un chèque à l'ordre de la Fédération canadienne des propriétaires de boisés (555, boulevard Roland-Therrien, bureau 565, Longueuil, Québec, Canada J4H 4E7).
3. Envoyez un chèque à l'ordre de l'UPA – Développement international si vous voulez recevoir un reçu aux fins du calcul de l'impôt (555, boulevard Roland-Therrien, bureau 020, Longueuil, Québec, Canada J4H 4E7).

PROMOTION AUTOMNE

efco®

notre **puissance**, votre **passion**

À L'ACHAT D'UNE SCIE À CHAÎNE EFCO®
OBTENEZ UN ENSEMBLE EFCO À 29,99$ OU MOINS*

Valeur 119$

Ensemble efco : Coffre, casquette et 6 bouteilles d'huile.

MTH5100-16 Moteur de 51 cm³ (3 cv), chaîne de 0,325 x 0,050, pompe à huile automatique, 11 lb. **249$****

MT5200-16 Moteur de 52 cm³ (3,4 cv), 13 400 r/min, chaîne de 0,325 x 0,050, pompe à huile ajustable, 12,8 lb. **519$****

Promotion valide pour tous les modèles de scies à chaîne efco.

SCIES À CHAÎNE | COUPE-HERBES | SOUFFLEURS À FEUILLES | TAILLE-HAIES

CINQ ANS • SANS TRACAS 5 GARANTIE™

TITANIUM COMMERCIALE 2 ANS GARANTIE COMMERCIALE

Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le **www.mticanada.ca**
Téléphone : 1 800 463-4398 Courriel : info@mticanada.ca

(*) La promotion peut varier d'un marchand à l'autre. Disponible chez les marchands participants seulement. (**) Taxes non incluses. Quantités limitées. Ne peut être jumelé avec une autre promotion. Cette offre est sujette à changements sans préavis.

MTI CANADA

201608

PRODUCTION

ACÉRICULTURE ET FAUNE : LES SECRETS D'UNE COLOCATION HARMONIEUSE

La cohabitation avec la faune peut causer bien des maux de tête aux producteurs acéricoles. Pour éviter des dégâts importants dans les érablières, mieux vaut prévenir que guérir.

ÉTIENNE DUPUIS
COLLABORATION SPÉCIALE

Février 2019. Malgré l'épais tapis de neige qui couvre toujours son érablière, Normand Urbain prépare la saison des sucres qui arrive à grands pas. À son grand désarroi, il remarque que les lignes d'une section de 2 000 entailles ont été arrachées et mâchouillées par des animaux. Si la relation avec la faune peut s'avérer un véritable casse-tête pour les producteurs acéricoles, il existe plusieurs moyens de rendre plus harmonieuse cette colocation obligée.

Gracieuseté de Normand Urbain

Les coyotes ont endommagé une grande quantité des lignes 5/16 de l'érablière de Normand Urbain l'hiver dernier.

À l'Érablière Urbain, la situation est exceptionnelle. « C'était la première fois cette année qu'on avait autant de problèmes, affirme Normand Urbain, qui croit que l'hiver plus long que d'habitude y est pour quelque chose. Non seulement des coyotes ont saboté un grand nombre de mes lignes 5/16, mais des pics-bois ont endommagé mes maîtres-lignes. » Il estime ses pertes à plus de 5 000 $ en équipement et en rendement.

Le producteur acéricole lanaudois a tout tenté pour empêcher les canidés de faire des dommages dans son érablière cet hiver.

Il a d'abord appelé les spécialistes du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, qui lui ont conseillé de trapper les coyotes en respect de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Cette loi prévoit qu'un producteur doit avant tout mettre en place des mesures préventives et d'effarouchement. Si elles n'ont pas porté fruit et qu'un animal continue de causer des dommages réels, alors le producteur peut le capturer ou l'abattre, sans permis ni autorisation préalable.

« Les trappeurs ont essayé de faire le travail, mais ils n'ont pas réussi étant donné qu'il y avait encore 6 pi de neige dans l'érablière », explique M. Urbain. L'acériculteur a finalement effarouché les bêtes en utilisant le klaxon de ses camions placés stratégiquement dans l'érablière. « Ça nous a pris toute la nuit, mais on a réussi. »

Selon la coordonnatrice de projets à la Fondation de la faune du Québec, Amélie Collard, il n'y a pas de solution miracle aux problèmes de cohabitation, si ce n'est que d'avoir une bonne régie forestière pour prévenir les complications.

La spécialiste observe depuis quelques années un phénomène de raréfaction du bois mort dans les érablières. Qu'il soit sur pied (chicots) ou au sol, le bois mort est primordial au bon fonctionnement des écosystèmes forestiers, dit-elle.

« Il faut d'abord éviter d'homogénéiser les érablières en débroussaillant trop. Si on fait ça, on enlève de la nourriture aux espèces fauniques, qui n'auront d'autre choix que de se tourner vers les érables » et les installations acéricoles.

Normand Urbain l'a bien compris. Comme producteur en régie biologique, il connaît l'importance de laisser la nature jouer son rôle. « Je laisse par exemple des fenêtres pour que les oiseaux de proie puissent entrer dans l'érablière. Ce sont eux qui s'occupent des écureuils. »

S'il y a des acériculteurs qui privilégient la chasse aux espèces nuisibles, M. Urbain est plus prudent. « Je me dis que si je chasse un animal, je risque de me retrouver avec un locataire encore plus dérangeant! » lance-t-il en riant.

COMPRENDRE LE COMPORTEMENT DE SES LOCATAIRES

Marcel Larochelle est acériculteur à Saint-Prosper, en Beauce. Il y a 10 ans, les producteurs de sa région ont connu d'importants problèmes avec les écureuils. « Ç'a été un désastre dans notre coin, se souvient-il. On a eu des tuyaux 5/16 et des tubes collecteurs tout coupés, et les bêtes partaient avec les chalumeaux. »

À l'époque, la valeur de la fourrure d'un petit écureuil pouvait atteindre 1,50 $. Le prix a chuté au cours des dernières années, et de moins en moins de trappeurs s'intéressent à ces petits rongeurs. « Si jamais on recommence à avoir des problèmes dans nos érablières comme par le passé, ça va être un fléau », s'inquiète le producteur beauceron, qui est lui-même trappeur.

Que ce soit par le piégeage ou en facilitant le travail des oiseaux de proie, Marcel Larochelle estime qu'il faut bien comprendre le comportement des espèces fauniques pour limiter les dégâts.

« Il faut aussi laisser de la place à la régénération naturelle de la forêt, conclut Amélie Collard, de la Fondation de la faune du Québec. Sinon, la pression sera trop forte sur les érables. »

Dans Lanaudière, Normand Urbain a réussi à remettre son érablière en ordre, mais a commencé sa saison des sucres avec deux semaines et demie de retard. « Ces temps-ci, on ne sait plus quelle balle courbe la nature va nous envoyer, affirme l'acériculteur. On a travaillé 24 heures sur 24, mais on a réussi à se débarrasser de nos locataires nuisibles. »

L'Érablière Urbain existe depuis les années 1970 et le propriétaire n'a jamais été victime d'autant de dommages que cette année. Il estime que ses dégâts sont 2 000 fois plus élevés que les autres années.

Gracieuseté de Normand Urbain

Le propriétaire de l'Érablière Urbain a compté jusqu'à 30 morsures par pouce à certains endroits sur ses lignes 5/16.

Gracieuseté de Normand Urbain

Il faut entre autres favoriser la présence d'oiseaux de proie dans les érablières pour limiter les dégâts causés par les rongeurs. Sur cette photo, le Grand-duc d'Amérique.

5 TRUCS POUR **AMÉNAGER SON ÉRABLIÈRE**

Selon Amélie Collard, de la Fondation de la faune du Québec, la clé de la réussite pour une cohabitation harmonieuse avec la faune passe par de bonnes mesures de protection de l'érablière. Voici cinq trucs pour un aménagement dans le respect des écosystèmes forestiers :

1. **Conserver les essences compagnes**
   Selon un document préparé par l'Agence forestière des Bois-Francs, il faut conserver de 15 à 20 % des essences d'arbres qui accompagnent les érables à sucre, comme le sapin, le hêtre, le bouleau jaune ou la pruche.
2. **Favoriser un peuplement diversifié**
   Pour assurer un renouvellement continu de la forêt, il faut conserver des arbres d'âge et de hauteur différents, en privilégiant les jeunes tiges.
3. **Faire des coupes plus fréquentes**
   Amélie Collard explique qu'il vaut mieux faire des coupes moins intenses et plus fréquentes plutôt que des coupes tous les 15 ans où une grande proportion de la surface terrière est prélevée.
4. **Conserver le bois mort**
   Il est suggéré de laisser 10 chicots de plus de 20 cm par hectare, en plus de 5 chicots de plus de 35 cm. Idem pour les tiges mortes au sol.
5. **Préserver quelques arbres moribonds**
   Si l'érablière présente peu de bois mort, Amélie Collard propose de garder quelques gros arbres moribonds. Elle ajoute qu'il faut porter une attention particulière aux arbres à cavités, qui ont une grande valeur pour la faune.

Serge Labrosse

SPÉCIAL CHASSE

PRODUCTION

QUAND LE CERF SE SERT...

Pour le commun des mortels, la manifestation d'une surpopulation de cerfs de Virginie se perçoit principalement par la hausse du nombre d'accidents de la route. Souvent oubliée, la situation vécue par les propriétaires forestiers victimes du broutage excessif n'en est pas moins préoccupante et peut même, dans certains cas, s'avérer dramatique pour la régénération de la forêt.

JOHANNE MARTIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans certains secteurs du sud du Québec, les cheptels de cervidés ont atteint et même dépassé la capacité de la forêt à soutenir ces niveaux de population. On constate alors de lourds dommages à la régénération forestière, surtout les feuillus nobles et le thuya, ce qui nuit à l'avenir des boisés de nombreux propriétaires. Malgré les efforts déployés pour stabiliser ou réduire les populations par la chasse, le problème persiste. Les données manquent pour évaluer les dommages, et la plupart des initiatives demeurent isolées.

« Il est établi que les populations de cerfs peuvent influencer la végétation, confirme Bérénice Doyon, biologiste et responsable multiressource à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. Le piétinement, la compaction du sol, le grattage et le frottage sur l'écorce des arbres sont quelques-uns des impacts ressentis, mais le plus important demeure le broutage des feuillages, des rameaux et des semences. »

En mars, le dépôt d'un des rares rapports sur le sujet, intitulé *Plan d'orientation des ravages du sud de la Beauce* et coordonné par Mme Doyon, a permis de dresser un portrait de la situation faunique et forestière dans trois zones. « L'objectif était qu'on en vienne, de façon concertée, à établir des pistes d'action pour les prochaines années et que toutes les personnes touchées par la problématique puissent y participer », précise-t-elle.

DES ÉVALUATIONS DIFFICILES

Spontanément, il est justifié de se demander à partir de quelle densité l'influence des cervidés devient néfaste pour l'avenir de la forêt et la qualité de son habitat. Biologiste et chercheuse postdoctorale au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Émilie Champagne répond qu'il n'existe pas de données universelles. « Cela dépend des conditions du milieu, par exemple de la nourriture disponible, de la présence d'autres herbivores ou d'infrastructures humaines. »

De la même manière, le coût réel des dégâts causés par les cerfs de Virginie en forêt est difficile à estimer. Les spécialistes s'entendent néanmoins pour dire que la pression de broutage exercée par ces animaux peut diminuer la valeur économique du boisé, compromettre l'équilibre de l'écosystème et réduire la biodiversité. Elle est aussi susceptible de ralentir la croissance des plantes, des arbustes et des arbres, ce qui a une incidence non négligeable sur la protection des sols contre l'érosion.

Le broutage par le cerf de Virginie nuit à l'avenir de nombreux boisés.

Frédérick Lelièvre, MFFP

UN PROPRIÉTAIRE EXCÉDÉ

Propriétaire depuis 21 ans d'un boisé privé d'une superficie de 54 acres près de Stratford, en Estrie, Hugues Beaudoin est aux prises avec le problème. Il indique qu'au moment de l'achat il y avait déjà présence de cerfs, « mais en quantité raisonnable ». Vers 2003, le producteur a toutefois commencé à remarquer une hausse du broutage. Aujourd'hui, aucun feuillu n'excède 25 cm et à peine 1 % des arbres parviennent à s'établir pour percer le couvert forestier.

« Ma forêt est tout simplement en train de se métamorphoser; c'est la savanisation qui la guette! lance M. Beaudoin. Actuellement, les épinettes sont la seule chose qui n'est pas broutée. À titre expérimental, j'ai fait de petits exclos – des zones inaccessibles aux cerfs – pour démontrer les changements qui s'opèrent. Après six ans, j'observe que ça croît de belle façon dans les espaces protégés, mais qu'à l'extérieur des exclos, rien ne pousse! »

Le propriétaire forestier explique en outre avoir effectué des regarnis avec de l'érable à sucre et du chêne rouge, « surtout pour le sentiment qui me lie à mon boisé, puisque cette mesure me coûte 10 $ par arbre! La protection, assurée par un tuteur et une clôture en plastique rigide, suit la croissance. Sinon, il y a la chasse, que je pratique avec trois ou quatre invités non seulement par plaisir, mais aussi par devoir, car c'est la clé du succès ».

QUE FAIRE?

Émilie Champagne atteste également que la chasse sportive représente le moyen le plus efficace pour contrôler les populations. Si la chercheuse du MFFP corrobore l'idée que l'aménagement d'exclos et l'installation de protecteurs individuels peuvent s'avérer utiles – bien que très coûteux –, elle remet en question l'emploi de répulsifs. Les savons et l'urine de prédateurs, dont il faut multiplier les applications, ont un effet limité.

« Une étude réalisée à l'île d'Anticosti laisse par ailleurs penser que la végétation compagne influe sur la probabilité du broutement, qui se répartirait mieux quand il y a davantage de ressources alternatives. Autrement, des travaux expérimentaux sont en cours pour tenter de voir quels composés dans les plantes pourraient offrir un certain niveau de protection contre le broutement, ce qui permettrait ultimement une meilleure sélection des plants pour le reboisement », rapporte la chercheuse.

LES **DEMANDES** DES PRODUCTEURS

Les producteurs agricoles et forestiers qui subissent des dommages souhaitent une amélioration de la gestion des cervidés. À cet égard, l'Union des producteurs agricoles adresse notamment les demandes suivantes aux gestionnaires de la faune :

- Améliorer la précision des inventaires pour repérer les secteurs problématiques.
- Assurer une gestion des cheptels en fonction de la capacité de la forêt à soutenir les populations de cerfs, c'est-à-dire sans que l'habitat se détériore.
- Bonifier les outils de contrôle des populations pour les secteurs en surpopulation.
- Convenir, avec les propriétaires, de méthodes d'intervention rapide lorsqu'ils subissent des dommages importants par le cerf.
- Harmoniser les territoires de chasse avec le territoire municipalisé afin d'améliorer la gestion et le suivi des populations.

ACCUEILLIR DES **CHASSEURS** SUR SA TERRE

Dans la lutte contre le broutage par les populations de cerfs de Virginie, la chasse constitue à ce jour le moyen de contrôle le plus efficace. Les propriétaires qui ne s'adonnent pas à cette activité ont la possibilité d'accueillir des chasseurs et peuvent obtenir un modèle de contrat pour la location de leur terre en consultant la section Bibliothèque du site *foretprivee.ca*.

PRINCIPALES ESPÈCES D'ARBRES UTILISÉES COMME **NOURRITURE** PAR LE **CERF AU QUÉBEC** EN HIVER

- Bouleau à papier
- Érable de Pennsylvanie
- Cerisier de Virginie
- Érable rouge
- Chèvrefeuille du Canada
- Noisetier à long bec
- Cornouillers
- Sapin baumier
- Érable à épis
- Saules
- Érable à sucre
- Thuya occidental

Hugues Beaudoin

Bien que coûteuse, l'installation de protecteurs individuels permettant la croissance de l'arbre peut s'avérer utile.

FORMATION

Santé et sécurité en abattage manuel des arbres (certifiée CNESST) pour les producteurs agricoles et forestiers

Profitez dès maintenant de la réduction sur votre cotisation annuelle de l'UPA en réussissant la formation en abattage manuel d'arbres.

Un montant de **75 $** par producteur (ou travailleur) ou de **150 $** pour un membre de la relève agricole pourra être récla mé en complétant le formulaire disponible à cet effet auprès du répondant en formation agricole de votre région.

Au terme de cette formation de 16 h, vous obtiendrez la carte de compétence CNESST.
Rendez-vous sur U+, le portail de la formation agricole : *https://uplus.upa.qc.ca/*

SE FORMER EN SAVOIR PLUS

ÉQUIPEMENT

SPÉCIAL CHASSE

POUR UNE PARTIE DE CHASSE MÉMORABLE… ET CONFORTABLE

Se pratiquant parfois dans des environnements hostiles et sous des températures instables, la chasse est un sport qui exige de ses adeptes de la patience et de la persévérance.

BERNARD LEPAGE
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans ce contexte, il importe que le chasseur accorde de l'importance non seulement au choix et à l'entretien de son arme à feu, de son arc ou de son arbalète, mais aussi au soin des autres équipements et accessoires qui contribueront au succès de son expédition. *Forêts de chez nous* est allé solliciter les conseils de chasseurs chevronnés et de spécialistes pour savoir quels sont les articles incontournables à apporter lors d'une sortie en forêt.

Que ce soit perché au sommet d'un arbre dans un mirador, sur une plateforme, ou au sol dissimulé dans un abri, le chasseur qui a appâté ses proies sur un territoire durant les mois précédant la saison de chasse appréciera le côté pratique de ces équipements et la qualité des matériaux qui sont désormais utilisés dans leur fabrication. « Pour un mirador, je suggère un deux places, avance Claude Villemure, propriétaire de la boutique Pronature Villemure Chasse et Pêche à Shawinigan. Le deuxième siège sert à mettre ton sac à dos et tout le reste. Il y a plus d'espace et tu es plus confortable. »

Dans le cas d'un abri au sol, il en existe plusieurs modèles, mais tous ou presque peuvent être installés en moins de 30 secondes, grâce à leur armature incorporée aux matériaux. Conseiller chez Ecotone à Trois-Rivières, Patrick Tousignant préfère toutefois ceux qui sont dégagés en hauteur et qui permettent ainsi de se tenir debout au lieu d'être assis ou recroquevillé en permanence.

PLATEFORMES, ABRIS ET MIRADORS

ECOTONE
Cache Club XL Primos **250 $**

Cache dotée de poches de rangement intégrées et permettant de loger debout deux chasseurs à l'arc ou au fusil.

SAIL
The Blockhouse Altan **300 $**

Construite pour offrir un maximum de confort pour trois personnes. Sa base large offre 20 % plus d'espace pour votre équipement de chasse.

SAIL
Plateforme double shooter Altan
320 $

Mirador-échelle de luxe pour deux personnes avec camouflage inclus.

Le chasseur qui guette des heures durant sa proie a tout intérêt à s'équiper d'une chaise pliante ou de coussins confortables pour conserver de bons souvenirs de son expédition. Certains de ceux qui se déplacent en forêt ont adopté le coussin de deux pouces d'épaisseur qu'on attache à l'arrière avec la ceinture du pantalon. « Ce n'est pas dérangeant et c'est plus pratique que de le sortir de son sac à dos et de l'y remettre chaque fois », affirme René Pronovost, un chasseur de Shawinigan, en Mauricie.

SIÈGES, CHAISES ET COUSSINS

SAIL
Chaise autoportante ThermaSeat **65 $**

Les chaises ThermaSeat augmentent le confort du chasseur au sol grâce à leur dossier autoportant, offrant une surface stable pour reposer son dos.

PRONATURE
Coussin Camo Deluxe **20 $**

Coussin de deux pouces d'épaisseur, idéal pour vous garder confortable, au chaud et au sec.

SAIL
Coussin ThermaSeat **30 $**

Le modèle Predator XT est fabriqué avec de la mousse Softek[MC] à alvéoles fermées n'absorbant pas l'humidité et conservant sa souplesse par temps froid.

GANTS ET MITAINES

ECOTONE
Gants légers Tracker **30 $**

Faite à 100 % de polyester, cette paire de gants est idéale pour pratiquer la chasse à l'arbalète.

PRONATURE
Gants doublés **25 $**

Cette paire de gants doublés unisexe est munie d'un antidérapant qui permet d'avoir une bonne prise sur la détente.

ECOTONE
Gants doublés Camo Forest Sportchief **50 $**

Traitement antimicrobien, membrane imperméable et isolation Thinsulate 40 g.

Le choix des gants se fait beaucoup en fonction de la saison et du type de chasse pratiqué. Le chasseur à l'arc ou à l'arbalète recouvrira ses mains de gants simples, mais pour la chasse au chevreuil plus tard à l'automne, le choix de gants doublés est plus approprié. Il faut néanmoins s'assurer de pouvoir glisser facilement son doigt pour activer la détente de l'arme à feu.

Pour les chasseurs qui utilisent leur téléphone intelligent afin de se guider en forêt, certains manufacturiers ont ajouté une petite surface caoutchoutée au bout des doigts visant à activer l'écran tactile du cellulaire sans enlever ses gants.

CHANDAILS, MANTEAUX ET VESTES DE SÉCURITÉ

ECOTONE
Manteau Concorde pour femmes Sportchief **330 $**

Ce manteau trois en un avec doublure amovible comprend des coutures scellées et est doté de quatre poches avant munies de fermetures éclair imperméables.

SAIL
Manteau de chasse camouflage Badlands **170 $**

Ce manteau impeméable quatre en un est muni de coutures étanches et enduit d'un isolant qui freine les vents les plus mordants.

PRONATURE
Veste gibecière Jackfield Sports **35 $**

Très fonctionnelle, cette veste de sécurité contient plusieurs poches à fermeture éclair et une cartouchière.

Toute une gamme de manteaux et de chandails adaptés à la chasse sont offerts sur le marché. Depuis quelques saisons, de nouveaux imprimés inspirés d'uniformes conçus par l'armée sont apparus. Ils se confondent mieux avec l'environnement forestier que les traditionnels habits aux couleurs de feuillage que les proies arrivent parfois à distinguer.

Il existe aussi plusieurs modèles de vestes de sécurité, des plus simples aux plus sophistiqués, comme les gibecières munies de plusieurs ouvertures permettant de ranger son permis, ses munitions, sa lampe et même ses perdrix ou ses lièvres. Rappelons que la veste de sécurité est obligatoire dès qu'on chasse avec une arme à feu, mais qu'elle est facultative dans le cas de la chasse à l'arc ou à l'arbalète.

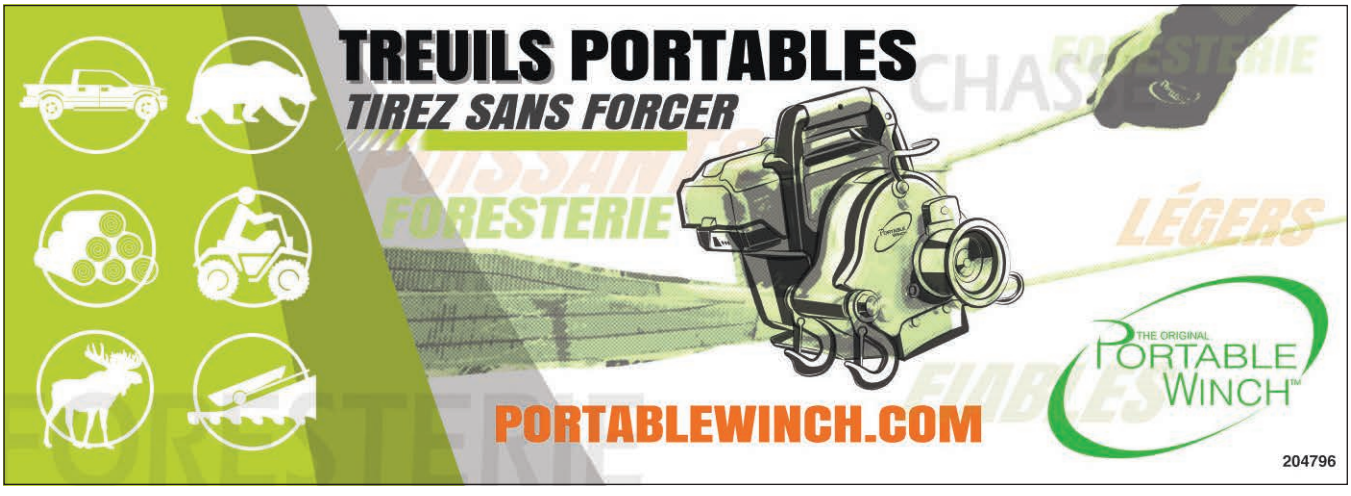

Les sous-vêtements sont des accessoires importants en période de chasse automnale. Des ensembles en polyester sont proposés à une quarantaine de dollars, mais pour un peu plus du double, on peut obtenir un pantalon 50 % polyester et 50 % laine de mérinos. « Quand tu vas à la chasse, tu ne sais jamais ce qui peut t'arriver, souligne Mario Boulianne, un chasseur de La Tuque, en Haute-Mauricie. Tu peux te perdre ou te blesser. Il faut toujours te préparer au cas où tu devrais passer deux jours ou même une semaine dans le bois. »

COMBINAISONS ET PANTALONS

ECOTONE
Sous-vêtement pantalon pour femmes 400 Louis Garneau
50 $

Fait de tissu Drytex 4000, ce sous-vêtement permet à la fois de conserver la chaleur corporelle et d'évacuer l'humidité.

SAIL
Sous-vêtements pour femmes GKS **45 $**

Ensemble de sous-vêtements pour femmes 95 % polyester et 5 % élasthanne. La partie haute comporte une fermeture éclair.

PRONATURE
Ensemble de sous-vêtements GKS **40 $**

La partie haute de cet ensemble de sous-vêtements 100 % polyester comporte une ouverture avec fermoir qui permet de l'enlever et de la remettre plus facilement.

BOTTES, CHAUSSURES ET CHAUSSETTES

PRONATURE
Bottes de chasse camouflage Irish Setter
170 $

Cette paire de bottes en cuir comprend une isolation 800 g Thinsulate et une doublure intérieure en nylon permettant l'évacuation de l'humidité.

ECOTONE
Bottes de chasse pour femmes Sportchief
209 $

Cette paire de bottes pour femmes est équipée d'une membrane aquatex imperméable et d'une isolation 400 g Thinsulate.

SAIL
Chaussettes pour femmes Browning **20 $**

Fabriquées avec de la laine de mérinos maîtrisant naturellement les odeurs, ces chaussettes comprennent une surface amortissante sous le pied, assurant chaleur et confort.

En raison des changements climatiques, les températures automnales sont plus élevées qu'avant lorsque la chasse au gros gibier débute. Le choix de ce qu'on porte aux pieds revêt donc beaucoup d'importance. « Chasser l'orignal à 24 °C avec des bottes doublées pour l'hiver, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux », explique Patrick Tousignant, d'Ecotone. Ce type de bottes sera plus approprié plus tard dans la saison.

Par ailleurs, selon le type de chasse qu'on pratique, on optera pour des bottes plus légères si on se déplace régulièrement, ou plus lourdes et plus chaudes si on demeure de longues heures dans une cache, par exemple.

Dans tous les cas, il faut s'assurer d'avoir des chaussures qui sont imperméables, mais qui permettent à l'humidité de s'évacuer. « Quand tu marches de longues heures avec des bottes mouillées, tu termines la journée les pieds pleins d'ampoules », raconte Mario Boulianne. Claude Villemure suggère aussi de prêter attention aux semelles. « Un chasseur qui sort souvent devrait opter pour des semelles cousues plutôt que collées parce qu'à la longue, elles vont se décoller. »

COUTEAUX ET OUTILS

PRONATURE
Couteau Buck modèle 119 **75 $**

Garanti à vie, ce couteau emblématique et indémodable est livré dans un étui en cuir solide.

SAIL
Ensemble couteau et scie Flip n'blaze – saw combo Outdoor Edge **100 $**

Cet ensemble comporte un couteau doté d'une lame de 3 1/2 pouces et une scie munie d'une lame de 4 3/8 pouces.

ECOTONE
Couteau Trophy Hook Boker **55 $**

Muni d'une lame de 4 2/5 pouces, ce couteau à éviscérer est accompagné d'une garantie à vie pour le propriétaire d'origine.

PRONATURE
Appeau électronique Deadbone **150 $**

Accompagné d'une télécommande ayant une portée de 150 pieds, cet appareil reproduit les sons des animaux sauvages les plus courants, du mâle à la femelle en passant par le veau.

SAIL
Ensemble Expédition Tripack Camillus **60 $**

Cet ensemble comprend une hache de 13 pouces, un couteau de 6 3/4 pouces et une scie pliante de 10 pouces avec verrou.

ECOTONE
Control Freak Primos **13 $**

À asperger sur les vêtements avant votre prochaine expédition de chasse.

Tout bon chasseur devrait minimalement partir avec deux couteaux : un couteau de chasse et un deuxième pour éviscérer. Il en existe des centaines de variétés sur le marché. Les couteaux dotés d'une poignée en bois ont plus de cachet que ceux munis d'un manche en matériel synthétique, mais ils sont plus fragiles. « Si le manche a une petite fissure et que l'humidité entre, ça peut finir par craquer », avertit Claude Villemure.

Les chasseurs expérimentés vont également transporter une hachette ou une petite scie pliante pour tailler du bois en cas de besoin. « J'ai toujours une pierre à feu et une dizaine de briquettes que j'ai fait tremper dans l'alcool de bois. Avec quelques branches de sapin, j'allume un feu en 30 secondes », raconte Mario Boulianne, qui chasse depuis plus de 40 ans. Le Latuquois suggère aussi d'apporter un fil de pêche avec des hameçons. « Si tu te perds et que tu es mal pris, des vers de terre, ça se trouve partout. »

LA **SÉCURITÉ** AVANT TOUT

Accompagnant son père dans ses expéditions depuis l'âge de trois ans, Carolane Morel-Lemire a toujours la piqûre vingt ans plus tard. Par-dessus tout, la résidente de Terrebonne apprécie chasser à l'arbalète. Comme ce type d'arme exige du chasseur de bien évaluer la distance avec sa cible, la jeune femme s'est équipée d'un *range finder* ou télémètre en français.

Lorsqu'elle part à la chasse, Carolane Morel-Lemire avoue insister sur sa sécurité. « Je suis craintive un peu de nature, alors j'apporte beaucoup d'outils de sécurité en double comme des lampes de poche par exemple », raconte celle qui travaille comme paramédic dans la vie de tous les jours.

La jeune femme de 23 ans s'est aussi fabriqué une toilette portative qu'elle transporte toujours dans ses parties de chasse. Pour le reste, son sac à dos contient relativement les mêmes outils que celui de son père. « Les boutiques offrent maintenant des vêtements de camouflage pour femmes avec des teintes de rose, mais pour le reste, on part avec les mêmes accessoires que les hommes », conclut-elle.

Gracieuseté de Carolane Morel-Lemire

Carolane Morel-Lemire

RENÉ NE PART **JAMAIS SANS…**

- de bons vêtements;
- de bonnes bottes de chasse imperméables;
- un dossard s'il chasse à l'arme à feu;
- des gants chauds;
- un sac à dos contenant une bouteille d'eau et quelques grignotines (amandes et chocolat);
- un couteau à éviscérer, deux couteaux de chasse, une petite scie pliante et des gants en latex pour l'éviscération;
- une cache en hauteur ou une petite tente à montage rapide avec chaise confortable s'il chasse sur un territoire précis;
- une trousse de sécurité;
- un GPS s'il se déplace sur une bonne distance;
- l'envie de laisser la nature telle qu'elle était avant son passage.

Poteaux, fils et accessoires à basse et haute tension

J.M. POMERLEAU INC.
Vente et installation de matériel électrique neuf et recyclé
110, 1re Avenue, Saint-Martin, Qc, G0M 1B0
418 382-5392
www.jmpomerleau.com
153811

TÔLE VIGNEAULT
VOTRE SPÉCIALISTE EN PRODUITS DE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
VOTRE PROJET, NOTRE PRIORITÉ.
RÉSIDENTIEL AGRICOLE COMMERCIALE
1 888 428-9921 | TOLEVIGNEAULT.COM
201446

RECHERCHE

BOUCHONS DE BARILS ET ENTENTE CALIFORNIENNE

La mise en œuvre de l'entente californienne sur le plomb bat son plein dans les érablières du Québec. L'ensemble des acteurs de la filière ont bien intégré les exigences de cet accord en ce qui concerne les équipements de production. Toutefois, la disposition portant sur les contenants d'entreposage mérite d'être précisée davantage.

MARTIN PELLETIER
ING. F. — CENTRE ACER

L'entente stipule qu'indépendamment de la taille de l'entreprise, le sirop d'érable doit être livré dans des contenants exempts de plomb. Il faut savoir que l'acier galvanisé n'est pas autorisé dans ce contexte. À partir du mois d'août 2019, tous les contenants devront être conformes. Cette exigence est valable tant pour l'acériculteur, qui vend sa production à un acheteur autorisé, que pour l'acheteur autorisé lui-même, lorsqu'il retire le sirop d'érable des barils pour l'entreposer dans ses propres contenants. Si un sirop d'érable ne répond pas à cette disposition, il sera jugé non conforme et sera traité ainsi dans le système de mise en marché.

Devant cette exigence, plusieurs acheteurs autorisés et producteurs acéricoles ont commencé à analyser leur flotte de barils respective afin d'en évaluer la conformité. Cette démarche a débouché sur une interrogation : qu'en est-il des bouchons utilisés sur les barils? Ces composants des contenants sont en effet passés sous le radar jusqu'à tout récemment. Nous avons donc procédé à l'analyse d'un échantillon de bouchons variés et représentatifs de la majorité des modèles rencontrés dans l'industrie à l'aide du pistolet FRX. Le Centre ACER s'est doté de ce type d'instrument afin de répondre à des questions de ce genre dans le cadre du projet portant sur l'entente. Bien que le pistolet ne soit pas conçu pour évaluer la quantité de plomb dans les plastiques, le fabricant a confirmé sa capacité à en déceler la présence. Cette précision est acceptable dans le contexte actuel puisqu'il importe peu de doser le plomb dans les contenants (et leurs bouchons). En effet, l'entente est très claire : aucun plomb ne sera toléré.

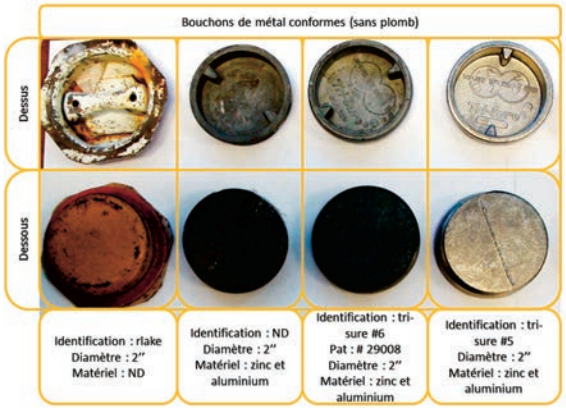

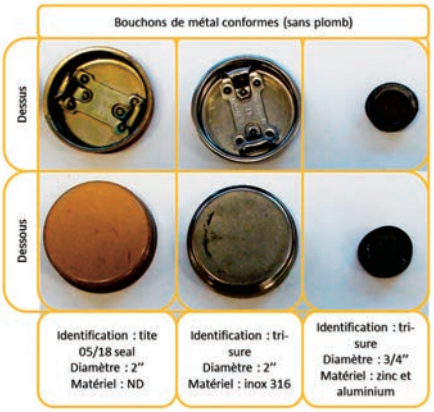

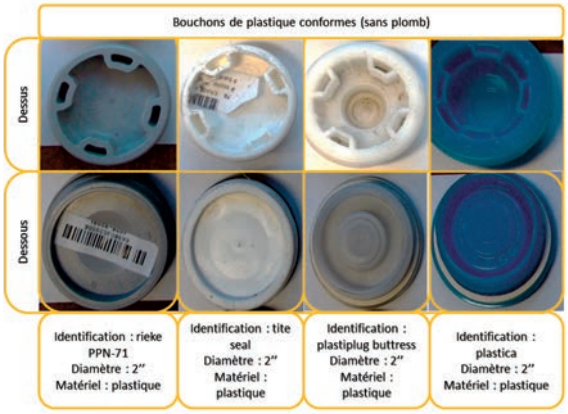

Malgré ces attentes plutôt strictes, les résultats sont encourageants : aucun plomb n'a été détecté dans les modèles de bouchons analysés (sept en métal et quatre en plastique). Les images qui accompagnent cet article ont été préparées pour décrire les bouchons le mieux possible.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur le contenu de cet article, n'hésitez pas à contacter Martin Pelletier au 819 369-4000, poste 402, ou à *martinpelletier@centreacer.qc.ca*.

PISTOLET À **FLUORESCENCE RAYONS X**

Comme son nom l'indique, le pistolet FRX utilisé par le Centre ACER met à profit le phénomène de fluorescence rayons X des différents éléments. Il braque un faisceau de rayons X sur l'élément analysé et identifie sa composition sur la base de ce qui est réfléchi. En effet, chaque composant a une signature spectrale qui lui est propre et réfléchit les rayons à sa manière.

PROLONGEZ VOTRE ÉTÉ

CHAUFFE-PISCINES
au bois
Sans fumée* Technologie brevetée
Pour villes/villages

Foyers extérieurs
Acier inoxydable

Systèmes de chauffage (chaudières et fournaises)

Équipements inox sur mesure (Silos et réservoirs)

Équipements d'érablière

L.S. Bilodeau INC.
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER

30 ans Merci! — Inoxydable • Acériculture • Chauffage — Depuis 1989

Saint-Éphrem : 418 484-2013
Neuville : 418 876-0006
lsbilodeau.com

201204

DSD STARS

Nous sortons des sentiers battus en réinventant l'acériculture pour vous simplifier la vie !

TUBULURE & MAÎTRE-LIGNE

Tubulure Haute Qualité 3/16" et 5/16"

BLEU, BLEU CLAIR ET GRIS

RÉSISTANT AUX RAYONS U.V.

ÉPAISSEUR DE PAROIS CONSTANTE

FAIT DE MATIÈRE PREMIÈRE VIERGE DE HAUTE QUALITÉ

Disponible en
FLEXIBLE
SEMI-FLEXIBLE
RIGIDE

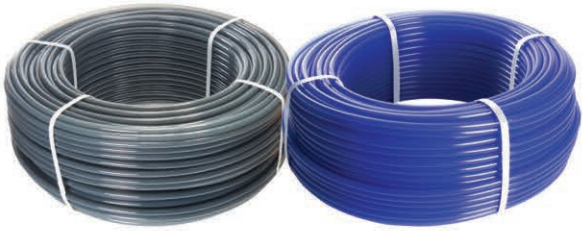

La plus haute qualité de maître-ligne basse densité

BLEU, BLEU PÂLE NOIR ET GRIS FUMÉE

FLEXIBLE, PERMET UNE INSTALLATION FACILE MÊME PAR TEMPS FROID

LISSE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR
facilite le nettoyage et réduit la prolifération de bactéries

TRÈS RÉSISTANT
Conçu pour résister aux rayons U.V., aux intempéries et à la pression et au vacuum

Aussi disponible
PRÉBROCHÉ
HAUTE DENSITÉ (HDPE)

LES SEULES SELLETTES ÉCONOMIQUES, VERSATILES ET SANS MICRO FUITE

POUR LE HAUT VACUUM ET HAUTE PRESSION

SANS OBSTACLE INTÉRIEUR
Idéal pour un nettoyage facile, rapide et complet

JOINT D'ÉTANCHÉITÉ SANS MICROFUITE
Fabriqué en élastomère super durable elastomer, joint réversible s'adapte aux trous de 5/16", 7/16" et 31/16".

COLLET PRÉPERCÉ NOVATEUR
Idéal pour une installation facile, fabriqué en acier inoxydable résistant garanti pour durer

CONNECTEUR COUDÉ 90° 5/16", CONNECTEURS DROITS 5/16" ET 3/16" BOUCHON DE SELLETTES
Nos sellettes sont faciles à installer et à adapter à tous les usages.

NOUVEAU

CHALUMEAUX & ADAPTATEURS disponibles en ROSE

dsdstars.com

201180

Chalumeaux Signature 3

Faits avec une résine contenant une protection UV

Nouveau
Concept signé CDL

Chalumeaux de résine claire durables 3 ans

Performance Translucidité

Nouveau

2 sapins MAXFLOW

Meilleure retenue de la tubulure

LES ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE CDL

1 800 361-5158 cdlinc.ca

L'expérience CDL.
La force de l'expertise.

201704